

LE JOUR, 1945
04 Février 1945

LA VOIX DU VATICAN

Une organisation aussi vaste que celle dont dispose le Vatican dans le monde, des collaborations aussi éminentes, aussi nombreuses, aussi fidèles, la position internationale de l'Eglise, dominant, *au nom du spirituel*, les orgueils et les racismes, tout cela revient à l'ordre du jour quand se rencontrent, où que ce soit, les maîtres de l'heure.

La guerre tire à sa fin. La loi du monde est en gestation dans un certain nombre de pensées. Les frontières redeviennent mouvantes et les peuples voient mûrir leur destin dans des méditations et des ambitions variées. Il n'est pas de nationalisme qui ne s'intéresse égoïstement à son secteur, à sa fortune. L'Eglise, elle, a dans tous les pays des enfants. Elle est par définition humaine, au sens de l'humanité tout entière. Elle répond à toutes les langues. C'est pourquoi aucune paix valable ne se fera sans sa ratification expresse ou tacite, aucune paix durable. Et c'est pour cela que viennent à tour de rôle au Vatican, ostensiblement ou discrètement des ambassadeurs de partout.

Dans la politique des nations, le Saint-Siège est informé de tout, il est averti de tout ; il faut souhaiter que dans la même mesure il soit écouté. Il y a dans cette demeure de l'esprit une force morale incomparable, des réserves de la sagesse sans cesse renouvelées. A qui s'adresserait-on de plus désintéressé, de plus universel ? Pour ceux qui voient la divinité dans l'institution de l'Eglise, le fait est le plus naturel du monde; pour les autres, ce sont encore des raisons de prudence et d'intelligence qui conduisent à ce rocher, immobile depuis si longtemps et qui résiste à tout.

Aujourd'hui, comme toujours, le Liban, avec tant d'autres, regarde de ce côté-là avec confiance. En ce qui concerne les affaires d'ici et certainement l'avenir des pays arabes, il est clair que le Saint-Siège a un rôle à jouer entre l'Orient et l'Occident. Il est clair que dans une position où le droit est depuis des générations défendu contre la force, le Saint-Siège est qualifié pour parler.

Plus généralement, à l'heure de la paix, si l'on veut éviter des lendemains décevants, il faudra que les voix du Saint-Siège se fassent entendre pour que ce qui est légitime soit séparé de ce qui ne l'est pas.